

**DIRECTION DU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
CENTRE ST-THERESA, BLANC-SABLON
POSTE TEMPS PLEIN, RÉGULIER, 35 HEURES PAR SEMAINE**

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de l'administration générale, l'emploi de direction des services informatiques comporte principalement la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités reliées à la gestion des ressources informatiques du Centre de services scolaire.

L'emploi comporte également la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités relatives au plan de développement et à l'exploitation des systèmes informatisés et des infrastructures corporatives, au fonctionnement et à l'entretien du parc informatique, aux développements informatiques, aux ententes de services, aux technologies de l'information, à la sécurité informatique, à la réseautique et aux télécommunications.

L'emploi consiste à assumer un rôle conseil et d'expertise fonctionnelle auprès de tous les gestionnaires du Centre de services scolaire pour favoriser la gestion et l'intégration optimales des technologies de l'information au bénéfice de la mission.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;
- Six années d'expérience pertinente;
- La candidate ou le candidat doit être disponible à voyager fréquemment.

PROFIL RECHERCHÉ

- Habileté marquée en collaboration et mobilisation de personnel;
- Habiletés à travailler avec une variété d'outils informatiques;
- Adaptabilité;
- Capacité à identifier les enjeux et à mener à bien des projets;
- Posséder un esprit d'analyse développé et un esprit de synthèse;
- Bonne connaissance du milieu de l'éducation ainsi que des lois, règlements et normes du secteur des technologies de l'information;
- Bilingue (français et anglais).

AVANTAGES DE TRAVAILLER AVEC NOUS

Le salaire de direction de service est déterminé selon les conditions de travail des cadres des centres de services scolaire en vigueur (entre 96 377 \$ et 128 500 \$ par année).

- Une prime d'isolement selon personne à charge ou non (10 318 \$ ou 16 505 \$);
- Un logement à tarif réduit (meublé, chauffé, éclairé);
- Prise en charge du déménagement;
- Trois sorties annuelles pour l'employé et les personnes à charge, du lieu d'affectation au point de départ.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

DATE LIMITE POUR POSTULER

Jusqu'à comblement du poste

AUTRES INFORMATIONS

Le Centre de services scolaire du Littoral applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire du Littoral est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert et l'interdiction du port d'un signe religieux à tout membre du personnel du centre de services scolaire qui se trouve sur les lieux mis à la disposition d'une école ou d'un centre ou est en présence d'un élève.

Faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca.